



**DEPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE CARVIN**

VILLE DE LIBERCOURT
EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES
DU MAIRE

ARRETE DE DELEGATION DE FONCTIONS N° 101/2023

Monsieur le Maire de la Commune de LIBERCOURT,

Vu l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et à des membres du Conseil Municipal,

Vu l'arrêté n°65/2020 du 26 mai 2020 relatif aux délégations de fonctions aux adjoints,

Vu la séance ordinaire du Conseil Municipal, en date du 29 juin 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des adjoints,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Délégation de fonctions est donnée à :

Monsieur Alain COTTIGNIES - 1^{er} Adjoint - dans les domaines suivants : ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

- Mise en place d'une politique à destination de l'enfance et de la jeunesse : organisation des accueils de loisirs et séjours vacances, activités péri et extra scolaires, Centre Multi-accueil, Centre Animation Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes, Point Information Jeunesse (animations)...
- Mise en place de la politique d'accompagnement à la parentalité (volet éducation) et suivi des structures dédiées à la famille (Relais d'Assistante Maternelles)
- Affaires scolaires, restauration municipale, sécurité et surveillance des élèves
- Conduite et suivi de l'élaboration du Projet Educatif Local et des activités périscolaires et extra-scolaires.

Madame Karima BOURAHLI - 2^{ème} Adjointe – dans les domaines suivants : ACTIONS SOCIALES, SOLIDARITE ET INSERTION

Action sociale et solidaire

- Mise en œuvre des politiques sociales en relation avec le CCAS et les autres institutions
- Mise en œuvre de la politique en faveur des personnes en difficulté et des personnes handicapées
- Mise en œuvre de la politique à destination des seniors
- Mise en œuvre de la politique de prévention santé (Protection Maternelle et Infantile)
- Mise en place de la politique d'accompagnement à la parentalité (volet éducation)

Insertion sociale et professionnelle

- Mise en place d'une politique d'insertion et de formation professionnelle en lien avec le CCAS/Relations avec les partenaires de l'emploi et de la formation professionnelle et organisation d'ateliers et suivi au Point Information Jeunesse

Animation du Point d'Accès aux droits

Politique de la Ville et Initiatives citoyennes

- Suivi de la politique de la ville et des dispositifs qui en relèvent dans le cadre du Contrat de Ville
- Mise en place d'une politique favorisant l'initiative citoyenne et la démocratie participative
- Concertation dans le cadre de la mise en place de comités de quartier et de l'animation sociale dans les quartiers.

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20230630-A-101-2023-AR
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

Monsieur Daniel KANIA - 3^{ème} Adjoint – dans les domaines suivants : PROJETS STRUCTURANTS ET PETITES VILLES DE DEMAIN

- Suivi des grands projets d'aménagement,
- Conduite et suivi du dispositif « Petites Villes de Demain »
- Relation avec les partenaires publics et privés œuvrant dans le champs de l'aménagement urbain

Madame Françoise LAGACHE - 4^{ème} Adjointe – dans les domaines suivants : ANIMATION DE LA VIE LOCALE

- Mise en place et organisation de la politique festive municipale.
- Organisation des cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et des cérémonies patriotiques
- Service à la population : gestion des formalités administratives (affaires générales, élections, état civil, affaires funéraires).

Monsieur Patrick HELLER – 5^{ème} Adjoint – dans les domaines suivants : FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – JUMELAGE

- Finances : affaires budgétaires et financières (budget, fiscalité, prospective et programmations financières, gestion des emprunts et de la trésorerie).
- Ressources humaines : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC). Recrutement et formation du personnel
- Jumelage : conduite de la politique de coopération dans le cadre du jumelage, organisation des festivités

Madame Emilie BOSSEMAN, 6^{ème} Adjointe – dans les domaines suivants : CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Environnement et développement durable : mise en place d'une politique de développement durable à l'échelle de la commune
- Cadre de vie : mise en place et suivi de la politique de végétalisation de la ville, valorisation du patrimoine naturel, lutte contre les pollutions visuelles (publicité, tags, affichages sauvages)
- Ecologie urbaine : Gestion de la propreté en ville, traitement des dépôts sauvages et déchets municipaux, mise en place de la gestion urbaine de proximité (GUP) en liaison avec les différents acteurs.

Monsieur Christian CONDETTE - 7^{ème} Adjoint – dans les domaines suivants : SECURITE – PREVENTION – MEDIATION- URBANISME REGLEMENTAIRE

- Mise en place d'une politique de tranquillité publique : Gestion de la police municipale, mise en place d'actions de prévention, de médiation et de sécurité à l'échelle de la commune, gestion de la surveillance des bâtiments communaux (vidéosurveillance)
- Représentation du Maire dans les différentes instances relatives à la sécurité et l'accessibilité des bâtiments communaux et des voiries, animation de la cellule de veille, CISPD
- Gestion de la circulation, du stationnement et des mesures de prévention routières.
- Gestion des aménagements urbains relatifs à la sécurité, à l'éclairage public et au handicap.
- Réglementation et gestion des autorisations de débits de boisson.
- Gestion de l'urbanisme réglementaire et des opérations liées à l'habitat (PLU, ZAC, lotissement, DPU, expropriation, procédure de péril ordinaire et imminent...

Madame Maria DOS REIS, 8^{ème} Adjointe – dans les domaines suivants : DEVELOPPEMENT CULTUREL

- Mise en place de la politique culturelle municipale
- Animation de la vie associative locale : subventions aux associations municipales, gestion des salles municipales, actions en faveur des associations municipales,
- Statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations des électeurs.

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20230630-A-101-2023-AR
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception en préfecture : 10/06/2023

ARTICLE 2 : Les intéressés ont commencé effectivement à exercer ces fonctions déléguées le 1^{er} juillet 2023

ARTICLE 3 : Ampliation en sera notifiée aux intéressés

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours en annulation ou pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune et affiché à la porte principale de la mairie.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LIBERCOURT, le 30/06/2023

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

Signé électroniquement

